

TERMINUS D'AUTEUIL « L'AIR » DE LAVAGE QUI TE DECOIFFE

La ligne 10 veut mettre rapidement en place les Agents de Conduite Habilitée (ACH) au terminus d'Auteuil. Suite à une visite inopinée (non organisée par la direction), SOLIDAIRES avait averti la direction des risques pour celles et ceux pouvant se rendre jusqu'à l'aire de lavage partagée lignes 9 et 10. Plus d'un mois après, rien n'a bougé. SOLIDAIRES a déposé un droit d'alerte du CHSCT, suite à cela la direction a accepté l'ensemble des préconisations et signé un accord sur Cerfa.

La direction de la ligne 10 a sciemment négligé la sécurité et la santé de ses agents

Comme pour l'ensemble des projets que la direction veut mettre en place, elle doit présenter le dossier au CHSCT et au CDEP. Avant la séance d'avis du CHSCT concernant les ACH, SOLIDAIRES a fait une visite surprise sur site. De nombreuses lampes repères de rupteurs sont HS, les chemins de planches sont instables au niveau de la position de garage 3-8, des équerres métalliques dépassent du piédroit sur cette même position et les premiers éclairages de la position 2-8 (aire de lavage) arrivent à hauteur de tête. **Lors de la séance CHSCT du 15 décembre 2017, SOLIDAIRES a exposé**



l'ensemble de ces dysfonctionnements. Le représentant de la ligne 10 a pris note des points et s'est engagé à faire rapidement le nécessaire. La situation n'étant pas acceptable, SOLIDAIRES a refusé de voter l'avis positif émis par l'UNSA et la CGF-CGC. Les ACH devant être mis en place en février 2017, SOLIDAIRES est retourné le 27 janvier 2017 sur site pour constater les évolutions. Surprise totale, rien n'a bougé. **L'important pour la direction était visiblement et uniquement l'avis du CHSCT, et non la sécurité et la santé des agents. Inacceptable !**

La ligne 10 accepte toutes les préconisations de SOLIDAIRES durant l'enquête du CHSCT

Le 27 janvier, SOLIDAIRES a déposé un Droit d'Alerte (DA) du CHSCT pour les risques graves suivants : coupures/blessures à la tête, électrisation, chute et écrasement. **La direction de la ligne 10 a accepté l'ensemble des demandes de SOLIDAIRES.** Entre le moment où le DA a été posé et le début de l'enquête, les équerres métalliques ont été sciées le long de la position 3-8. Des dépêches ont été passées en urgence pour les lampes des rupteurs. Le cheminement le long cette position de garage va être stabilisé et des tasseaux seront installés pour les empêcher de sortir latéralement de leur emplacement. Concernant les premiers éclairages sur la plateforme de l'aire de lavage (position 2-8), dans un premier temps, ceux-ci seront positionnés plus haut, les équerres et les portants des chemins de câbles seront protégés par de la mousse mirlitonnée (jaune et noir). Dans un second temps, le premier chemin de câbles sera placé verticalement pour récupérer de l'espace.

Une visite CHSCT sera programmée (fin février) avant la mise en place des ACH, qui pour le coup, a été déplacée à début mars 2017. **Après la ligne 10, à qui le tour ?**